

195698-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'assurance – Grpmnt de commande : Conventions de participation pour la mise en oeuvre de couvertures complémentaires de prévoyance et de frais de santé au profit des agents de la Ville de Colmar et de Colmar Agglo

OJ S 56/2026 20/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: VILLE DE COLMAR

Adresse électronique: mairie@ville-colmar.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville de Colmar (coordonnateur du groupement)

Adresse électronique: louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

1.1. Acheteur

Nom officiel: Colmar Agglomération (membre du groupement)

Adresse électronique: louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Grpmnt de commande : Conventions de participation pour la mise en oeuvre de couvertures complémentaires de prévoyance et de frais de santé au profit des agents de la Ville de Colmar et de Colmar Agglo

Description: Il s'agit de la phase candidatures d'une Procédure avec Négociation, impliquant que seuls les candidats sélectionnés par l'acheteur seront autorisés à remettre une offre. Une fois les candidats sélectionnés, la Ville de Colmar enverra l'invitation à soumissionner à chacun conformément aux articles R. 2144-8 et R. 2144-9 du Code de la Commande Publique. La présente consultation vise à conclure des conventions de participation, au sens de l'article 1er du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 précité, et permettre aux agents de la Ville et Colmar et de Colmar Agglomération de bénéficier d'une aide au financement de la couverture complémentaire de prévoyance et de frais de santé, à compter du 1er janvier 2027. Pour ce faire, la Ville de Colmar et Colmar Agglomération ont décidé de construire ensemble un cadre de mise en oeuvre collectif et sécurisé. Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement entre la Ville de Colmar et Colmar Agglomération conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique En sa qualité de coordonnateur du groupement, la Ville de Colmar aura en charge la passation, la signature et

la notification de la convention de participation et des contrats d'assurance afférents. Chaque membre devra suivre l'exécution de la convention de participation et du contrat d'assurance afférent

Identifiant de la procédure: b481429a-7b7d-47be-9b27-9c2e436a682f

Identifiant interne: Ville de Colmar (coord)

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature complémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de Colmar Agglomération dont la ville de Colmar

Ville: Colmar

Code postal: 68000

Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 18 744 134,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La présente consultation est lancée en Procédure avec Négociation en application des dispositions des articles R. 2124-1, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 et L. 2113-6 à L. 2113-7 du Code de la Commande Publique. Le recours à cette procédure est plus particulièrement justifié par les dispositions de l'article R2124-3 4° : " Lorsque le marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité ou au montage juridique et financier ou en raison des risques qui s'y rattachent " Les candidats sont informés que le groupement de la Ville de Colmar peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation, selon les dispositions prévues à l'article R. 2185-1 du Code de la Commande Publique. S'agissant d'une Procédure avec Négociation ne limitant pas le nombre de candidats admis à poursuivre la procédure, le groupement de la Ville de Colmar procèdera à la vérification des candidatures selon les modalités prévues aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code la Commande Publique, avant l'envoi de l'invitation à soumissionner. Toute candidature ne satisfaisant pas les niveaux spécifiques minimaux exigés, définis dans le règlement de la consultation, sera éliminée. Information relative à la profession : Les prestations sont réservées à une profession déterminée. La présente consultation est réservée aux Compagnies d'assurances, Institutions de Prévoyance, Mutuelles et intermédiaires d'assurances. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation d'inscription à l'Orias) peuvent également candidater en groupement avec les opérateurs précités. Un intermédiaire ne peut se présenter seul. La présente consultation vaut ordre d'étude et libère les co-assureurs de leurs obligations vis-à-vis des apériteurs actuels. Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considérée comme contraire à la libre concurrence. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même contrat. Le candidat se réfèrera au règlement de consultation pour connaître les exigences imposées aux groupements d'opérateurs économiques. La présente consultation

comportera une prestation supplémentaire éventuelle (P.S.E) : lot n°1 et lot n° 2. Pour le lot n° 1 la Pse porte sur le choix d'un niveau de garantie supérieur : la solution de base répond aux obligations minimales de l'employeur (garantie à 90 % du revenu net des agents) tandis que la Pse correspond à un niveau de garanties supérieur non encore déterminé à ce stade. Pour le lot n°2 la Pse porte sur le caractère de l'adhésion : la solution de base correspond à une adhésion facultative tandis que la Pse correspond à une adhésion obligatoire. L'acheteur se réserve le droit d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales sans mener de négociations. N'engageant pas la responsabilité du pouvoir adjudicateur, éléments de calendrier prévisionnel donnés ci-dessous à titre indicatif : - Le cahier des charges sera envoyé aux candidats sélectionnés en Mai 2026, - Réception attendue des offres Assureurs entre mi-juin 2026 début juillet 2026, - Notification du marché Prévoyance octobre 2026

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Couverture complémentaire de prévoyance

Description: Les informations relatives à ce lot sont détaillées dans l'annexe n°1 au règlement de consultation

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature complémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie, 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options:

Description des options: Le groupement de commandes dont la Ville de Colmar est coordonnateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au(x) titulaire(s) des marchés la réalisation de prestations similaires sans publicité préalable et sans mise en concurrence selon la procédure prévue à l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique. Le délai de passation de ces marchés est de trois ans à compter de la notification du marché initial

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de Colmar Agglomération dont la ville de Colmar

Ville: Colmar

Code postal: 68000

Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2027

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 6 756 321,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1795478>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2

mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne ; 3 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Colmar (coordonnateur du groupement)

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Couverture complémentaire de frais de santé

Description: Les informations relatives à ce lot sont détaillées dans l'annexe n°1 au règlement de consultation

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature complémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie, 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options:

Description des options: Le groupement de commandes dont la Ville de Colmar est coordonnateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au(x) titulaire(s) des marchés la réalisation de prestations similaires sans publicité préalable et sans mise en concurrence selon la procédure prévue à l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique. Le délai de passation de ces marchés est de trois ans à compter de la notification du marché initial

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de Colmar Agglomération dont la ville de Colmar

Ville: Colmar

Code postal: 68000

Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2027

Date de fin de durée: 31/12/2032

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 11 987 813,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1795478>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Strasbourg

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne ; 3 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Colmar (coordonnateur du groupement)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement: 37D57E6B-A7B3-E04E-1EB95ED297DAB35D

Ville: Seyssinet-Pariset

Code postal: 38170

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: publications-joue@aws-france.com

Téléphone: +33480041260

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nom officiel: VILLE DE COLMAR

Numéro d'enregistrement: 82640

Adresse postale: 1 place de la Mairie

Ville: Colmar Cedex

Code postal: 68021

Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Pays: France

Point de contact: STRAUMANN Eric

Adresse électronique: mairie@ville-colmar.fr

Téléphone: 0389206868

Adresse internet: <https://www.colmar.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Chef de groupe

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Ville de Colmar (coordonnateur du groupement)

Numéro d'enregistrement: 37D57E8C-EE9D-48E9-26DF14F6CED0CB0A

Adresse postale: 1, place de la Mairie

Ville: Colmar

Code postal: 68000

Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Pays: France

Point de contact: Service de la Commande Publique

Adresse électronique: louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr

Téléphone: (33)368090395

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement: 37D57EAE-C805-24A8-C26B23207658BBB9

Adresse postale: 31, avenue de la Paix

Ville: Strasbourg

Code postal: 67070

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone: 0388212323

Télécopieur: 0388364466

Adresse internet: <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0005

Nom officiel: Ville de Colmar (coordonnateur du groupement)
Numéro d'enregistrement: 37D57ECD-F18F-F23C-93173F6070DA85F6
Adresse postale: 1, place de la Mairie
Ville: Colmar
Code postal: 68000
Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)
Pays: France
Point de contact: Service de la Commande Publique
Adresse électronique: louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr
Téléphone: (33)368090395
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0006

Nom officiel: Colmar Agglomération (membre du groupement)
Numéro d'enregistrement: 37D57EF4-B046-9C18-8F52DF23B900D291
Adresse postale: 32 Cours Sainte-Anne
Ville: Colmar
Code postal: 68000
Subdivision pays (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)
Pays: France
Point de contact: Service de la Commande Publique
Adresse électronique: louis-henri.guidor@agglo-colmar.fr
Téléphone: (33)368090395
Rôles de cette organisation:
Acheteur

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: de1072f9-b01c-44b2-9bfa-f9ce640513f3 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 19/03/2026 11:12:47 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 195698-2026
Numéro de publication au JO S: 56/2026
Date de publication: 20/03/2026